

Les 9 principes généraux de prévention



Éviter les risques

C'est supprimer le danger ou l'exposition au danger.



Évaluer les risques

C'est identifier la nature des dangers n'ayant pu être supprimés et l'exposition des salariés à ces dangers.



Combattre les risques à la source

C'est intégrer la prévention le plus en amont possible, notamment dès la conception des lieux de travail, des équipements ou des modes opératoires.



Adapter le travail à l'homme

C'est tout d'abord réduire l'effet du travail sur la santé en prenant en compte les différences entre salariés pour définir des mesures de prévention rendant le poste ou la situation de travail accessible à tous.



Tenir compte de l'évolution de la technique

C'est adapter la prévention en fonction des progrès techniques et organisationnels en mettant en place des moyens, dans l'objectif de faciliter et d'améliorer la prévention des risques professionnels.



Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins

C'est éviter l'utilisation de procédés ou de produits dangereux lorsqu'un même résultat peut être obtenu avec une méthode présentant des dangers moindres.



Planifier la prévention

En intégrant techniques, organisation et conditions de travail, relations sociales et facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral et sexuel.



Donner la priorité aux mesures de protection collective

N'utiliser les équipements de protection individuelle qu'en complément des protections collectives si celles-ci se révèlent insuffisantes.



Donner les instructions appropriées aux salariés

C'est former et informer les salariés afin qu'ils connaissent les risques et les mesures de prévention.



Pour plus d'infos et vous inscrire à la formation, rendez-vous sur notre site !

<https://ssti33.org/employeur/prevenir-les-risques-professionnels>

